

COMPÉTENCE ET SURVEILLANCE

Enjeu 1 | L'encadrement et la compétence de membres et la surveillance de l'exercice des activités réservées

CIBLES 2015-2020
MOYENS (Actions) 2019-2020

1.1 S'assurer de la compétence des conseillers d'orientation par rapport aux activités réservées

- > Participer au COAMF
- > Poursuivre la diffusion du guide d'application des activités réservées et des dépliants associés

1.2 Appuyer l'engagement des membres envers le développement continu de leurs compétences

- > Capturer et mettre en ligne des formations dans le cadre du partenariat avec la SQPTO
- > Organiser de la journée de formation continue 2019
- > Élaborer la programmation et mettre en place la structure d'organisation pour le Colloque 2020
- > Diffuser la formation IMT, volet 1
- > Développer la formation IMT, volet 2 (Nathalie Perreault)
- > Produire 2 numéros du magazine *l'Orientation*
- > Participer à des comités, groupes de travail ou recherches pour appuyer la compétence des conseillers d'orientation
 - o Chaire-réseau jeunesse, chantier 2.1 « Projets scolaires, projets de vie, informations et représentations »
 - o Projet de recherche sur l'advocacie pour l'ajout d'une compétence au profil de compétences générales de l'OCCOQ

1.3 Assurer la gestion de la compétence professionnelle des membres (autogestion, contrôle)

- > Admission et délivrance de permis
 - o Gérer les inscriptions et réinscriptions des étudiants associés
 - o Traiter les demandes de réinscription
 - o Traiter les demandes d'admission automatique
- > Organiser et tenir les réunions du Comité d'accès à l'exercice de la profession et en faire les suivis
 - o Traiter les demandes d'admission par équivalence
 - o Traiter les demandes d'imposition de cours ou de stage provenant de recommandations du CIP, du Conseil de discipline et des déclarations de membres ou de candidats à l'admission pour dossiers judiciaires ou disciplinaires
- > Mettre à jour le répertoire de cours et/ou les lectures dirigées pour les candidats
- > Organiser et tenir les réunions du comité d'inspection professionnelle
- > Réaliser le programme de surveillance de la pratique 2019-2020
- > Procéder aux inspections particulières
- > Tenir les réunions du comité de la formation
 - o Examiner la qualité de la formation pratique offerte aux étudiants dans les universités donnant ouverture au permis de c.o. dans le respect des compétences respectives de l'Ordre
 - o Analyser les offres de cours sur l'éthique et la déontologie offerts par les universités donnant ouverture au permis de c.o. (Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal et Université Mc Gill)
- > Traiter les demandes d'enquêtes au Bureau du syndic
- > Tenir les séances du conseil de discipline
- > Tenir les réunions du comité de révision des plaintes
- > Faire des suivis, au besoin de l'évolution de la réglementation de la profession de conseiller d'orientation (counseling) au plan interprovincial et international

1.4 Soutenir une posture éthique chez les membres

- > Finaliser le guide explicatif du Code de déontologie à l'ensemble des membres
- > Finaliser le guide sur l'utilisation des technologies numériques en orientation à l'ensemble des membres
- > Offrir un service-conseil en éthique et déontologie
 - o Revoir la formule et les dispositifs d'offres du service-conseil aux membres

1.5 Assurer le respect des activités réservées définies par le Code des professions

- > Renouveler les inscriptions au registre des droits acquis
- > Évaluer les demandes pour l'attestation des troubles mentaux
- > Émettre les accréditations à la médiation familiale
- > Assurer la vigie des activités réservées
- > Surveiller l'utilisation illégale du titre de c.o.
- > Effectuer le suivi des poursuites en cours en exercice illégal et en usurpation de titre
- > Participer aux rencontres interordres sur la psychothérapie (finaliser les vignettes cliniques par profession)

RAYONNEMENT ET VALORISATION

Enjeu 2 | La disponibilité et l'accessibilité des services d'orientation pour se rapprocher du niveau de la demande

CIBLES 2015-2020
MOYENS (Action) 2019-2020

2.1 S'assurer que les clientèles vulnérables aient accès à des services d'orientation

- > Poursuivre l'état de situation du secteur de la réadaptation et de la santé mentale et analyser la pertinence d'une communauté de partage orientation et santé mentale
- > Intervenir pour assurer l'accès aux services d'orientation (santé et services sociaux, réseau de l'employabilité, CPMT et Emploi-Québec)
- > Mener des interventions politiques auprès des ministères (santé et services sociaux, éducation, emploi, immigration)

2.2 Soutenir le maintien des services d'orientation dans les institutions d'enseignement

- > Poursuivre le déploiement de la démarche de planification des services d'orientation en formation générale des jeunes dans les commissions scolaires
 - o Préparer la demande d'aide financière au MEES pour la suite de la PSO
 - o Explorer la possibilité d'étendre cette démarche dans les cégeps
 - o Promouvoir la démarche en milieu scolaire
- > Finaliser le guide de pratique orientation – secteurs adultes et formation professionnelle
- > Effectuer, en collaboration avec l'ACOC, un état de situation de l'orientation dans les cégeps et de la mise en place de la compétence 054M « Planifier son cheminement professionnel » dans Tremplin DEC

2.3 Veiller au développement des services d'orientation en employabilité

- > Intervenir pour développer les services d'orientation en employabilité (réseau de l'employabilité, CPM et Emploi-Québec)
 - o Tenir une rencontre d'échanges avec les différents réseaux d'employabilité en suivi du Forum national tenu en novembre 2018
- > Mener des interventions politiques auprès des ministères (emploi, immigration) avec les suites du Forum et organiser des rencontres avec les réseaux de l'employabilité

2.4 Appuyer le développement des services d'orientation pour le maintien aux études et en emploi

- > Poursuivre le partenariat national pour les Journées de la persévérance scolaire
- > Poursuivre une vigie en lien avec l'intégration socioprofessionnelle des immigrants

PERTINENCE ET AFFIRMATION

Enjeu 3 | La perception positive de l'orientation comme réponse à des besoins socioéconomiques et de santé mentale au travers de la vie

CIBLES 2015-2020 MOYENS (Action) 2019-2020
<p>3.1 Influencer l'opinion publique pour améliorer la représentation (image) de l'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> > Gérer la publicité et coordonner les échanges publicitaires > Gérer les demandes régulières d'entrevue avec les médias > Mettre en valeur la profession auprès des décideurs et des faiseurs d'images (ex. médias, leaders d'association) > Coordonner les jurys pour les prix de l'Ordre > Coordonner la bourse aux doctorants > Coordonner la participation de l'Ordre à des salons et des expositions (Montréal, Québec, Congrès pancanadien de soutien à l'emploi)
<p>3.2 Faire valoir la pertinence de l'orientation sur le plan des enjeux sociaux, politiques et économiques</p> <ul style="list-style-type: none"> > Participer à la mise à jour de Classification nationale des professions et Repères pour la profession de conseiller d'orientation > Organiser la Semaine québécoise de l'orientation 2019 (pour les parents avec la promotion d'<i>espace parents</i>) > Revoir la formule et les outils promotionnels de la SQO pour les prochaines années > Participer aux consultations publiques du gouvernement
<p>3.3 Soutenir le développement de l'offre de service dans le secteur organisationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> > Soutenir le groupe de travail des c.o. organisationnels dans la réalisation de leur plan d'action 2019-2020 <ul style="list-style-type: none"> o Faire découvrir la pratique organisationnelle o Alimenter l'Ordre sur les enjeux de l'inspection professionnelle pour le secteur organisationnel o Alimenter l'Ordre sur les besoins de formation continue des c.o. organisationnels
<p>3.4 Consolider le positionnement de la profession dans le domaine de la santé mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> > Contribuer au développement de l'interdisciplinarité en santé mentale, en déficience intellectuelle et troubles de l'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> o Participation à la Table des présidents des ordres en santé mentale et en relations humaines et des sous-comités « santé et services sociaux » et « éducation » o Participation au comité directeur du Programme québécois de psychothérapie et des troubles mentaux (PQPTM) du ministère de la Santé et des Services sociaux
<p>3.5 Faire de l'Ordre un lieu d'ancrage et d'intégration pour les membres</p> <ul style="list-style-type: none"> > Organiser une rencontre d'accueil des nouveaux membres > Gérer les prix Wilfrid-Éthier > Présenter aux étudiants en orientation le système professionnel et l'Ordre

GOUVERNANCE ET GESTION

Enjeu 4 | La reconnaissance de la mission de l'Ordre, de la qualité de sa gestion et de l'efficacité de son fonctionnement

CIBLES 2015-2020
MOYENS (Action) 2019-2020

4.1 Améliorer la reddition de compte de nos actions dans nos communications auprès des membres et du public

- > Procéder au renouvellement de la cotisation et mettre à jour le tableau des membres
- > Gérer les ressources financières, humaines, matérielles et informationnelles
 - o Embaucher un syndic adjoint (3 jours/sem.) pour préparer la relève de la syndique
 - o Procéder à un remplacement de la coordonnatrice au développement des compétences
- > Répondre aux demandes d'accès à l'information
- > Modification du Règlement sur les élections et la représentation
 - o Mener une réflexion sur les messages électoraux en se basant sur les lignes directrices établies par l'Office
 - o Ajouter des dispositions pour le vote électronique
- > Préparer et tenir les réunions du Conseil d'administration et de ces différents comités
 - o Préparer la planification stratégique 2020-2023
 - o S'approprier les lignes directrices de l'Office en matière de gouvernance
 - o Élaborer un code d'éthique pour les membres de comités et les employés
 - o Établir des procédures pour l'élection des administrateurs suite à une démission au CA
 - o Revoir et modifier les politiques de gestion financière
- > Tenir l'AGA le 4 octobre 2019 avec la Journée de formation continue 2019
- > Coordonner les élections dans les régions Capitale Nationale et Chaudière-Appalaches (2), Estrie (4), Laval, Laurentides, Lanaudière (6), Montérégie (8)
- > Rédiger le rapport annuel 2018-2019
- > Soutenir les travaux des comités du CA
- > Répondre aux diverses consultations de l'Office

4.2 Faciliter l'accès aux informations et services de l'Ordre pour le public et ses membres

- > Rédiger et diffuser le bulletin *le Correspondant*
- > Effectuer une refonte du site Web
- > Promouvoir le guide sur l'utilisation des technologies numériques en orientation, le précis de développement des compétences et le guide explicatif du Code de déontologie
- > Assurer une présence active de l'OCCOQ sur les réseaux sociaux par la mise en place d'une page FACEBOOK de l'Ordre
- > Poursuivre le développement d'*espace parents*
 - o Finaliser la demande de subvention